



**PIGNY**

Téléphone : 02 48 69 31 45  
Mail : [mairie@pigny18.fr](mailto:mairie@pigny18.fr)

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le 18/04/2025

ID : 018-211801790-20250405-2025\_008-DE



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2025**

**Délibération n° 2025-008**

**Vote du Compte Administratif de la Commune**

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq avril à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick RICHARD, Maire.

Date de la convocation : 31 mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 13

**PRESENTS** : Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Philippe DUBOIS, Xavier BERNARD, Céline HENG, Christine LOUBEYRE, Patricia MARTINS, Dominique COURILLEAU, Jonathan MAILET, Mikaël GENESTE, Nathalie RIOU

**ABSENTS EXCUSES** : Jean-Pierre AUGE qui donne pouvoir à Patrick RICHARD, Frédérique PAWLOVSKY qui donne pouvoir à Mikaël GENESTE

**SECRETAIRE** : Patrick PARFAIT

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2024 de la Commune puis se retire de la salle pour le vote.

Monsieur PARFAIT Patrick, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, élu par l'assemblée propose de voter le Compte administratif de la Commune.

Le compte administratif de la Commune est voté à l'unanimité par 12 voix.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>*

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

P. PARFAIT

P. RICHARD

Certifié exécutoire le :  
Reçu en Préfecture le :  
Publié sur site <https://pigny.fr> le :